

Montréal, le 13 janvier 2017

Par dépôt électronique (SDÉ)

À : Tous les participants

Objet : HQCMÉ – Demande d’adoption de normes de fiabilité par sa direction Contrôle des mouvements d’énergie dans ses fonctions de Coordonnateur de la fiabilité au Québec (« le Coordonnateur »)

**Dossiers de la Régie : R-3944-2015
R-3949-2015
R-3957-2015**

Mesdames,
Messieurs,

De mars à novembre 2016, la Régie tenait six séances de travail portant sur l’analyse des normes déposées dans les dossiers cités en objet. Elle publiait également les décisions D-2016-150 et D-2016-195 (les Décisions) dans lesquelles elle adoptait 20 normes de fiabilité déposées dans ces dossiers et analysées au cours des cinq premières séances de travail. Dans ces décisions, la Régie réservait également sa décision sur l’adoption de 13 des normes analysées et y recommandait un examen plus approfondi pour ces normes.

Par la présente, la formation aux dossiers me demande d’informer les participants du calendrier subséquent aux fins de l’examen des normes analysées lors des six séances de travail, et pour lesquelles, il demeure des enjeux identifiés par les intervenantes et la Régie à l’issue des séances de travail et de la publication des Décisions.

Ainsi, la Régie fixe l'échéancier du calendrier comme suit :

Le 10 février 2017 à 12h	Date limite pour le dépôt de la preuve des intervenants
Le 24 février 2017 à 12h	Date limite pour le dépôt des demandes de renseignement aux intervenants
Le 10 mars 2017 à 12h	Date limite pour le dépôt des réponses des intervenants aux demandes de renseignement
Du 21 au 24 mars 2017	Période réservée pour l'audience

Veillez agréer, l'expression, Mesdames, Messieurs, de nos sentiments distingués.

Pierre Méthé pour
Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml

p. j. Liste des normes des normes pour lesquelles la Régie réserve sa décision dans les décisions D-2016-150 et D-2016-195.

**Liste des normes pour lesquelles la Régie réserve sa décision dans les décisions
D-2016-059 et D-2016-195**

R-3944-2015	EOP-004-2	Plans de délestage de charge
R-3944-2015	FAC-010-2.1	Méthode d'établissement des limites d'exploitation du réseau pour l'horizon de planification
R-3944-2015	FAC-011-2	Méthode d'établissement des limites d'exploitation du réseau pour l'horizon d'exploitation
R-3949-2015	FAC-013-2	Évaluation de la capacité de transfert pour l'horizon de planification de transport à court terme
R-3944-2015	MOD-025-2	Vérification et déclaration des capacités de puissance active et réactive des groupes de production et de la capacité de puissance réactive des compensateurs synchrones
R-3944-2015	MOD-026-1	Vérification des modèles et des données pour la commande de courant d'excitation de groupe de production et la commande volt-var de centrale
R-3944-2015	MOD-027-1	Vérification des modèles et des données sur les turbines et les régulateurs de vitesse pour l'asservissement en charge ou en fréquence-puissance
R-3957-2015	PRC-002-2	Surveillance des perturbations et production des données
R-3944-2015	PRC-006-2	Entretien des systèmes de protection
R-3944-2015	PRC-023-3	Capacité de charge des relais de transport
R-3944-2015	PRC-024-1	Performance des programmes de délestage en sous-tension
R-3944-2015	PRC-025-1	Capacité de charge des relais de groupe de production
R-3944-2015	TPL-001-4	Critères de comportement de la planification du réseau de transport